



Volleyball Nouveau-Brunswick

Guide des compétitions seniors

Du 1er septembre 2025 au 31 août 2026

Table des matières

Introduction.....	1
Coordonnées.....	1
Types de compétitions.....	2
Admissibilité.....	2
Admissibilité des athlètes.....	2
Admissibilité des équipes.....	3
Tournoi de classement senior (femmes uniquement).....	3
Tournois.....	3
Événements organisés par VNB.....	3
Événements organisés par les équipes (tournois seniors).....	4
Organisation du tournoi.....	4
Système de classement.....	5
Directives pour le Senior Open.....	6



Introduction

Volleyball Nouveau-Brunswick a pour mission d'offrir aux athlètes, aux entraîneurs, aux arbitres et aux bénévoles des occasions et du soutien pour participer, se perfectionner et progresser dans le sport du volleyball.

Le présent document est un guide contenant des renseignements sur la saison 2025-2026 de volleyball senior, y compris tous les renseignements nécessaires sur l'inscription. Il s'applique à tous les événements de VNB, sauf indication contraire. Toutes les règles et tous les règlements standard proviennent du livre des règles de Volleyball Canada, auquel vous pouvez accéder ici. Si vous avez des questions concernant la saison à venir ou si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à contacter le bureau de Volleyball Nouveau-Brunswick (VNB) au (506) 451-1346 ou par courriel à operationsdirector@volleyballnb.org.

N'oubliez pas de visiter le site web de VNB à l'adresse volleyballnb.org. Le site web est régulièrement mis à jour pour vous tenir informé des événements à venir, des calendriers, des stages et des programmes pour le volleyball en salle et le beach-volleyball.

Coordonnées

Administration

Le bureau administratif de VNB est situé dans les locaux de Sport New Brunswick, au 900, chemin Hanwell, bureau 31, à Fredericton. Sa direction et son conseil d'administration sont issus de différentes régions de la province. VNB compte quatre employés professionnels à temps plein. Les heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 16 h, du lundi au vendredi.

Titre	Nom	Courriel	Numéro de téléphone
Directeur général	Christian Christie	executivedirector@volleyballnb.org	(506) 451-1346
Directeur des opérations	Darcy McKillop	operationsdirector@volleyballnb.org	(506) 451-1346
Coordonnatrice des événements et des médias sociaux	Katie Lockhart	events@volleyballnb.org	(506) 451-1346
Responsable des performances	Suzanne Landers	performance@volleyballnb.org	(506) 451-1346
Présidente des compétitions seniors	Joy Porter	Joy.porter@bellaliant.ca	(506) 461- 0134

Types de compétitions

Ce guide couvre trois types de compétitions :

Tournoi senior par équipes - Un tournoi senior par équipes est un tournoi sanctionné par la VNB, organisé par une équipe ou un club senior et arbitré par des officiels certifiés et enregistrés auprès de la VC. Les organisateurs doivent présenter une demande et satisfaire à des normes minimales pour que leur événement soit désigné comme sanctionné, ce qui implique notamment sa publication sur le site web de la VNB. L'inscription aux tournois de club se fait via la page Événements de Sportlomo et la VNB établit le calendrier de ces tournois. Ces tournois servent à déterminer le classement pour les championnats provinciaux seniors.

Tournoi ouvert - Un tournoi ouvert est un tournoi sanctionné par la VNB, organisé par la VNB, une équipe ou un individu, et arbitré par des officiels certifiés et enregistrés par la VC. Les hôtes devront présenter une demande et respecter les normes minimales d'accueil pour que l'événement soit reconnu comme officiel, ce qui implique notamment sa publication sur le site web de la VNB. Les clubs peuvent choisir de gérer eux-mêmes les inscriptions au tournoi ou d'utiliser la page Événements de Sportlomo. Ces tournois ne font pas partie de la saison compétitive normale des clubs (du 1er septembre au 31 décembre). La VNB n'établit pas le calendrier de ces tournois.

Championnats provinciaux seniors - Le championnat provincial senior est le point culminant de l'année de compétition qui se déroule pendant la saison compétitive.

Admissibilité

Admissibilité des athlètes

Tous les membres d'une équipe doivent être inscrits en tant que membres adultes récréatifs de Volleyball New Brunswick (VNB). Ils doivent être inscrits avant de participer à tout événement sanctionné par la VNB. Pour l'année d'adhésion 2025/2026, les frais d'adhésion s'élèvent à 40 \$ et ne sont pas remboursables. Les adhésions peuvent être achetées via [ce lien](#).

Pour être admissible au championnat provincial senior, un athlète doit avoir participé à au moins un (1) tournoi senior ou au tournoi senior ouvert en décembre. Les athlètes USport et CCAA ne sont pas admissibles aux tournois seniors et aux championnats provinciaux pendant le semestre où ils figurent sur la liste des joueurs de leur école. Les athlètes qui quittent l'école entre le 1er septembre et le 31 mars peuvent demander leur admissibilité. Cette demande doit être faite et approuvée avant la date limite d'inscription.

Admissibilité des équipes

Les équipes doivent être composées uniquement de membres adultes récréatifs de la VNB. La liste des joueurs doit compter au minimum six (6) et au maximum quinze (15) joueurs. Pour participer à un tournoi, une équipe doit compter six (6) joueurs.

Les équipes doivent soumettre une liste pour chaque tournoi auquel elles s'inscrivent. Les listes peuvent être modifiées jusqu'à un (1) mois avant le championnat provincial senior, date à laquelle elles seront verrouillées et ne pourront plus être modifiées sans l'autorisation de deux des personnes suivantes : le directeur des opérations de la VNB, le président des compétitions seniors de la VNB ou le directeur exécutif de la VNB.

Pour être admissibles au championnat provincial senior, les équipes doivent participer à au moins deux (2) événements organisés par la VNB ou par une équipe. (Cela comprend le tournoi de classement féminin, l'Open senior et le Winter Senior Classic.)

Tournoi de classement senior (femmes uniquement)

Toutes les équipes féminines doivent participer au tournoi de classement senior. Ce tournoi d'un ou deux jours, qui se déroule en octobre, sert à établir les niveaux pour la saison. Il y aura deux (2) niveaux, avec un maximum de huit (8) équipes dans le niveau 1.

Les équipes qui ne participent pas au tournoi de classement senior devront s'acquitter d'une somme équivalente à 50 % des frais d'inscription au tournoi avant de pouvoir participer à d'autres tournois (cela ne s'applique pas au Senior Open). Ces équipes seront classées en dernière position pour le premier tournoi auquel elles participeront et, en fonction des résultats, ils peuvent être réensemencés.

Tournois

Événements organisés par VNB

Senior Seeding Tournament (Women)	Fredericton	October 25 th and 26 th (1- or 2-day TBD)
Men's Kickoff	Fredericton	October 26 th
Senior Open	Moncton	December 6 th and 7 th
Winter Classic	TBD	January 17 th and 18 th
Senior Provincials	Fredericton	April 18th-19th
Senior Men's Atlantic Open	Fredericton	April 18-19th

Événements organisés par les équipes (tournois seniors)

Les équipes peuvent demander à organiser des tournois via le formulaire de demande d'organisation de tournoi disponible via [ce lien](#). Il incombe aux organisateurs de réserver et de payer les installations. Des frais administratifs de 12 % et les frais des officiels seront prélevés sur le montant total des frais d'inscription. Le reste sera versé à l'organisateur du tournoi.

De septembre à décembre, les tournois des clubs de jeunes et les événements organisés par la VNB sont prioritaires dans le calendrier.

Organisation du tournoi

Les inscriptions pour tous les événements organisés par les équipes et par la VNB se feront via Sportlomo. Les inscriptions seront clôturées le dimanche précédant le tournoi, sauf indication contraire. La VNB établira les calendriers et s'efforcera de les distribuer et de les afficher au plus tard le mercredi précédant le tournoi.

Si une équipe se retire avant la clôture des inscriptions, elle devra s'acquitter de frais d'annulation de 10 %. Si une équipe se retire après la clôture des inscriptions, aucun remboursement ne sera effectué.

Les équipes qui ne se présentent pas à un tournoi recevront un avertissement. Une deuxième infraction entraînera l'exclusion de l'équipe des championnats provinciaux. Cette décision peut faire l'objet d'un appel. Veuillez consulter la politique d'appel sur le site web de la VNB (<https://volleyballnb.org/wp-content/uploads/2023/11/Appeal-Policy.pdf>).

Si les conditions météorologiques locales ou d'autres circonstances empêchent une équipe de se rendre à un événement, le responsable de l'équipe doit en informer l'organisateur du tournoi une heure avant le début de celui-ci. Si une équipe ne peut pas participer en raison des conditions météorologiques ou de circonstances atténuantes, elle ne sera pas tenue de payer les frais d'inscription au tournoi.

Le directeur du tournoi a le pouvoir (en consultation avec les entraîneurs et le responsable officiel) d'avancer les matchs et/ou de les déplacer vers un autre terrain que celui prévu, afin d'éviter les retards et de raccourcir la durée de la journée de tournoi. Les finales seront programmées au plus tard à 18 heures, dans la mesure du possible.

Aucun tournoi n'aura lieu s'il y a moins de 4 équipes.

Si l'organisateur d'un tournoi souhaite l'annuler en raison des conditions météorologiques ou d'autres circonstances atténuantes, il doit le faire avant 14h le vendredi précédant l'événement. Si un tournoi est annulé, les équipes seront remboursées de leurs frais d'inscription et se verront attribuer un point qui comptera pour leur admissibilité au championnat provincial.

Système de classement

Le tableau des points suivant s'applique à tous les tournois. Afin de mieux représenter les tournois de différentes tailles, les équipes recevront également 1 point pour chaque équipe participant au tournoi. Par exemple, le vainqueur d'un tournoi à 8 équipes recevra 508 points, le deuxième 468 points, et ainsi de suite.

Classement	Points	Classement	Points
1	500	11	290
2	460	12	280
3	430	13	270
4	415	14	260
5	390	15	250
6	370	16	240
7	350	17	230
8	330	18	220
9	310	19	210
10	300	20	200

Détermination du classement dans le tournoi

Pour déterminer le classement des équipes participant à un tournoi sanctionné, la procédure suivante sera mise en œuvre :

1. Calculer la somme des deux cumuls de points les plus élevés.
2. Diviser la somme par 2.
3. En cas d'égalité, la procédure suivante sera utilisée pour départager les équipes :
 - a. Le résultat des matchs disputés en face à face lors du dernier tournoi.
 - b. La somme des 3 points les plus élevés divisée par 3 (si l'une des équipes à égalité n'a pas participé à un troisième tournoi, l'égalité sera départagée en faveur de l'équipe qui a participé au tournoi supplémentaire sanctionné par la VNB).
 - c. L'équipe ayant obtenu le meilleur classement lors du dernier tournoi auquel les deux équipes ont participé.
 - d. L'équipe ayant obtenu les meilleurs classements dans tous les tournois auxquels elle a participé.
 - e. Tirage au sort.

Directives pour le Senior Open

Informations générales :

Le Senior Open se déroule début décembre au Colisée de Moncton. Le calendrier devrait être publié cinq jours avant l'événement. Cet événement comprend les catégories masculine et féminine de division 1 et de division 2.

Inscription :

Comme il s'agit d'un tournoi ouvert, il n'est pas nécessaire d'être membre de VNB pour participer. Les équipes s'inscrivent sur le [site web de VNB](#) et l'inscription individuelle des joueurs n'est pas requise. Les équipes du Nouveau-Brunswick et de l'extérieur de la province peuvent participer. Les athlètes et les équipes universitaires et collégiales évoluant au niveau de l'ACSC peuvent participer uniquement à la Division 1. Les athlètes et les équipes inscrits sur une liste active d'USport ne sont pas autorisés à participer. Tous les joueurs doivent avoir 17 ans au 1er décembre.

Équipes par catégorie d'âge :

Seules les équipes de la catégorie 18 ans et moins peuvent participer à l'Open Senior (Division 2) et doivent être approuvées par VNB. Les inscriptions d'équipes de catégories d'âge inférieures ne seront pas acceptées.

Classement du tournoi :

Les équipes seront classées en fonction des résultats du Senior Open de l'année précédente. La méthode serpentine sera utilisée. Les équipes qui n'ont pas participé au Senior Open l'année précédente seront classées après toutes les équipes qui y ont participé. La géographie sera également prise en compte lors du classement des équipes. Les éliminatoires seront échelonnées.

Retrait d'une équipe :

Si une équipe se retire plus de 15 jours avant l'événement, VNB conservera 10 % des frais d'inscription pour couvrir les frais administratifs. Si une équipe se retire 15 jours ou moins avant l'événement, VNB conservera 100 % des frais d'inscription. Si une équipe doit se retirer en raison de circonstances atténuantes (accidents, conditions météorologiques, etc.), VNB remboursera intégralement les frais d'inscription. Si une équipe doit se retirer pendant l'événement, VNB conservera les frais d'inscription et l'équipe perdra par défaut les matchs restants.

Nombre insuffisant de joueurs :

Si une blessure survient pendant le match, laissant une équipe avec un nombre insuffisant de joueurs (6 joueurs, y compris le libero), l'équipe peut redésigner le libero comme joueur régulier pour remplacer le joueur blessé. Une fois que le joueur blessé a été retiré du terrain et que le libero a été redésigné, le match se poursuit normalement.

À l'issue du match, si une équipe dispose d'un nombre insuffisant de joueurs (moins de 6) mais souhaite poursuivre le tournoi, elle peut recruter des joueurs afin d'atteindre le minimum de 6. La procédure de recrutement d'un joueur s'applique dans l'ordre suivant :

1. Au cours des tours préliminaires, seuls les joueurs ne participant pas actuellement à l'Open peuvent être recrutés.
2. Une fois les phases éliminatoires commencées, une équipe qui participe à la division 1 peut recruter un joueur dont l'équipe a déjà été éliminée des phases éliminatoires de la division 1 ou de la division 2.
3. Si l'équipe est en division 2, elle peut recruter un joueur dont l'équipe a déjà été éliminée des phases éliminatoires de la division 2.
4. Recruter un joueur extérieur au tournoi à condition qu'il réponde aux critères d'éligibilité des athlètes.
5. **Toutes les modifications doivent être confirmées par les organisateurs du tournoi avant de prendre effet.**